FFOM

Déchets organiques
=
Fraction fermentescible des ordures ménagères
(FFOM)

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ORGANIQUES ?

Ils sont transformés par biométhanisation (processus de fermentation des déchets organiques en absence d'air et de lumière) dans des grandes cuves appelées digesteurs.
La matière se décompose et produit, d'une part, du biogaz utilisé dans un moteur à gaz pour produire de l'électricité et de la chaleur et, d'autre part, du digestat destiné à fabriquer du compost.

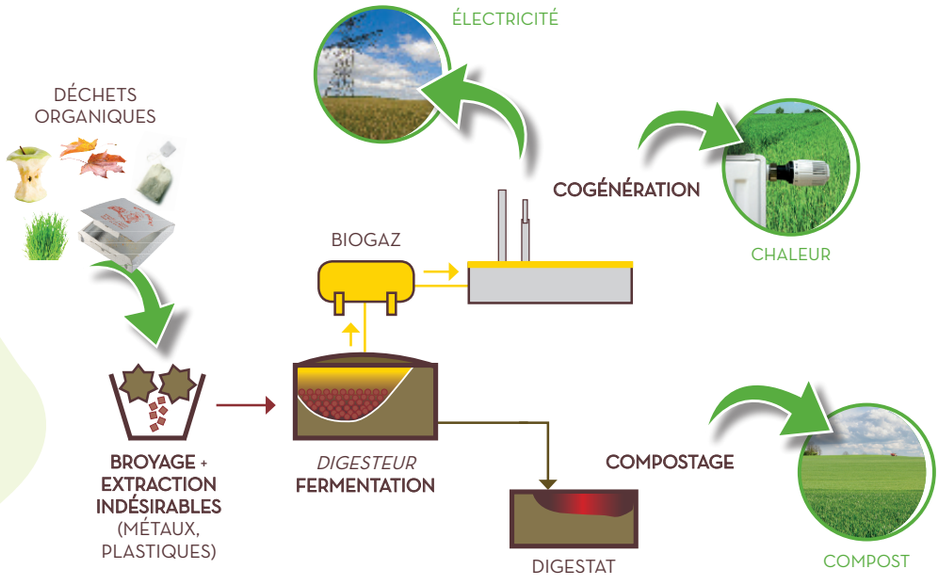

in BW SCRL Intercommunale

rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067 21 71 11 - Fax : 067 21 69 28
www.inbw.be - valmat@inbw.be

Editeur responsable : in BW scrl intercommunale

LE TRI DES DÉCHETS ORGANIQUES, C'EST TOUT NATUREL !

Bien trier les déchets organiques est essentiel si l'on veut que ceux-ci puissent être correctement recyclés. Une faute de tri et c'est toute la chaîne du recyclage qui est perturbée !
Seuls les déchets compostables, c'est-à-dire, qui pourrissent, sont acceptés (voir guide du tri à l'intérieur de ce dépliant).

EN RÉSUMÉ : UN DOUTE SUR UN DÉCHET, MIEUX VAUT LE JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES.

UN TRI FACILE

Les déchets organiques = tout ce qui pourrit (compostable)

BON POUR L'ENVIRONNEMENT !

Rien ne se perd, les déchets organiques se transforment en énergies vertes (électricité et chaleur) et en amendement de sol (compost). Ces déchets organiques ne devront donc pas être incinérés comme les déchets résiduels.

DIMINUTION DU VOLUME DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Voulez-vous faire maigrir votre poubelle d'ordures ménagères et pouvoir la conserver plus longtemps (moins d'odeurs) ?
Le tri des déchets organiques peut y contribuer.
Votre commune propose une collecte de déchets organiques en porte-à-porte en sac ou en conteneur à puce, excepté si vous habitez dans une zone équipée d'un conteneur enterré CIFFOM.

Votre commune et in bw

Soutenu par Le Brabant wallon
Avec le soutien de la Wallonie

COMMENT BIEN TRIER ?

TRIER C'EST FACILE, BIEN TRIER C'EST UTILE !

AVANT DE JETER, PENSEZ À NE PAS GASPILLER !

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les **déchets de cuisine**, les **petits déchets de jardin** et d'**autres déchets** tels que les mouchoirs en papier ou les essuie-tout.

DÉCHETS DE CUISINE

- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés (sans emballage)
- Filtres, marcs de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN

- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS

- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

LES BONS GESTES :

- **Retirez les emballages avant de jeter vos aliments périmés !** Barquettes et raviers en plastique tels que beurre, charcuterie ou fromage... sont des erreurs de tri.
- **Pas de sac en plastique !**
- Films et sacs en plastique : si propres, déposez-les au recyparc; si sales, jetez-les dans les ordures ménagères.
- Non, aux litières minérales **non-biodégradables** ! Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !

- **Langes**
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ouate, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales **non-biodégradables**
- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- **Sacs et films en plastique**
- Barquettes et raviers en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES : PAPIERS-CARTONS, PMC, VERRE ET LE RECYPARC.

BON TRI : PAS DE SAC EN PLASTIQUE !

TRUCS ET ASTUCES POUR UN BON TRI À LA MAISON :

HOME OK compost TÜV AUSTRIA HOME

- Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable (voir logo ci-contre)
- Si vous utilisez un bac, placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond
- Laissez circuler l'air autour de vos déchets organiques
- Ne mettez pas de sac en plastique
- Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides
- Limitez la durée du remplissage à votre domicile à maximum 2 semaines

UNE HÉSITATION ?

Visitez notre site web : www.inbw.be